



Le 20 c Cérès premier timbre-poste français, le n° 3 des catalogues, est imprimé en noir, il est émis le 1^{er} janvier 1849. Le tirage commence le 4 décembre 1848 et l'impression en continu jour et nuit produit 41.700.000 timbres jusqu'au 22 février 1849. Dès les premiers jours de janvier 1849 il apparaît que l'oblitération peut être effacée et que le timbre pourrait alors resservir. Aussi le 7 mars 1849 le ministre des Finances décide que la couleur du 20 c serait bleue ; l'oblitération se verra mieux.

1849

On commande début mai 1849 30.000.000 timbres à 20 c bleu. C'est celui dénommé « Durrieu » par les philatélistes ; il est bleu sur jaunâtre. Deux semaines plus tard le tirage est interrompu, l'Administration des Postes ayant décidé d'utiliser en priorité les 20 c noir dont il y a des quantités importantes. Le 1^{er} décembre 1849, un second tirage est commandé, il est arrêté le 31 mars 1850. Ce sont des timbres bleus sur azuré, « Astruc » et bleu foncé « Marquelet », qui sont imprimés à cette période. Les noms donnés à ces trois variations du 20 c bleu sont ceux des philatélistes qui les découvrirent à la fin du XIX^e siècle. Ces trois non émis sont en général sans gomme. Il en existe de très rares têtes bêches.



20 c noir

Durrieu

Astruc

Marquelet

Le 1^{er} juillet 1850 le port de la lettre simple, jusqu'à 7 ½ grammes inclus, passe de 20 c à 25 c. Un 25 c bleu est mis en service. Le 20 c noir devient quasiment sans utilisation.

Il reste environ 10.600.000 timbres noir sur les 41.700.000 de timbres imprimés. Ils sont détruits les 23 et 24 juillet 1851 et font partie des 33.607.759 de timbres à 20 c qui subissent ce sort.

1862

En février 1862, à la suite de la demande d'une collection de timbres-poste français par Sir Rowland Hill¹, l'Administration s'aperçoit « *qu'aucun spécimen de la série qui manque n'a été conservé par l'Administration des Postes* ». Il est donc décidé de réimprimer les timbres n'ayant plus cours ainsi que ceux en usage afin de donner satisfaction à Rowland Hill et de constituer diverses collections.

Vingt et une feuilles de trois cents du 20 c Cérès noir sont imprimées dont cinq et demie détruites, et vingt feuilles du 20 c Cérès bleu dont six et demie détruites. La destruction intervient le 17 septembre 1862.

¹ « Inventeur » du timbre-poste en Grande Bretagne.



Réimpression 1862



Réimpression 1862

1870

La chute de l'Empire provoque le changement d'effigie sur les timbres-poste français et coloniaux. Les timbres français sont au type Cérès et dentelés, c'est l'émission dite du « Siège de Paris », imprimés sur les planches d'impression datant de 1849 – 1850.

1871 – 1887

Aux colonies les Aigles disparaissent et sont remplacés par des timbres au type Cérès et au type Empire. Le 20 c est au type Cérès et bleu, identique à la dentelure près à celui dit du « Siège de Paris » utilisé en Métropole depuis octobre 1870.

En février 1887 une demande d'impression de timbres-poste émane du Ministre des Colonies ; il n'y a pas de collections de timbres au ministère. La Monnaie de Paris transmet les planches d'impression et une demande est faite à l'imprimerie de la Banque de France qui assure depuis 1876 l'impression des timbres-poste pour ceux imprimés au type Sage. Parmi les timbres spécialement imprimé sur un matériel spécifique figure un 20 c Cérès bleu.



Colonies 1871



Granet 1887

Essais 1849 – 1870

Sous le vocable d' « essais » les philatélistes désignent des vignettes très différentes. Il peut s'agir de tirage pour le choix des couleurs, de papiers, de gomme. Ce peut être des impressions destinées à constituer les « coussinets d'impression », ou tout bonnement des feuilles de passe en début de tirage ou des feuilles fautées. Nécessaires, ces divers tirages ne sont parfois pas faciles à caractériser. Différencier ceux imprimés en 1849 de ceux imprimés en 1870 n'est pas toujours évident, d'autant plus que certains coussinets d'impression ont été réalisés avec des vignettes d'une émission antérieure.



Essais

Nous avons volontairement passé sous silence les essais sur papier quadrillé, ou bleu foncé sur bleu clair qui ne peuvent être confondus.

Comment différencier toutes ces vignettes ?

La couleur peut être un indice, la qualité du papier et la finesse de l'impression en sont d'autres.

Le timbre colonial et le tirage spécial Granet sont assez faciles à identifier. Les impressions sur papier de Chine sont nécessairement des essais. La réimpression de 1862 et les divers essais imprimés sur du papier normal peuvent prêter à confusion.

Le non émis dit de Durrieu est facilement identifiable, il est imprimé sur un papier jaunâtre que l'on ne trouve pour aucune autre impression.

Le "Marquelet" est toujours sans gomme, le papier très blanc et épais, ce qui n'est pas le cas des essais sur papier dit de Chine au papier mince, fragile presque transparent.

Le nom émis "Astruc est imprimé sur un papier teinté bleuté, ce qui élimine de facto tous les tirages sur papier blanc.

Le plus délicat, pour nombre de collectionneurs, est de différencier la réimpression de 1862,



Durrieu

Marquelet

Réimpression 1862

Astruc

La réimpression est sur un papier blanc, la couleur est vive, les trois non émis sont de couleurs foncées.

En tous cas, il est prudent de n'acquérir un non émis du 20 c bleu qu'auprès de vendeurs compétents, de ne pas écouter les trop belles histoires, de se méfier des prix trop bas, de prévenir que l'on sollicitera un certificat d'expertise (se contenter d'un "certificat" délivré par le vendeur est loin d'être suffisant, ce n'est qu'une facture illustrée) et de faire vérifier son achat rapidement; s'il y a un problème, il sera possible de se faire rembourser.